

↳ LES RISQUES PARASITAIRES

Tout ruminant qui pâture est infesté par les strongles digestifs.

A la rentrée à l'étable, la charge parasitaire dépend de la pression d'infestation, de la conduite au pâturage (densité, durée, rotation...), des conditions météorologiques et du statut immunitaire des bovins.

↳ LES IMPACTS ZOOTECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES



Les strongyloses gastro-intestinales pénalisent les performances zootechniques mais ont également une incidence sur la réaction immunitaire, en particulier après vaccination. Les animaux déparasités avant vaccination ont présenté des titres en anticorps vaccinaux plus élevés que les animaux non traités (DEVOS 2008).



Elles réduisent le temps d'alimentation, l'ingéré alimentaire ainsi que la croissance des primipares après vêlage (FORBES 2004).



La charge parasitaire en strongles digestifs **impacte les paramètres de reproduction** (intervalle Vêlage-IA fécondante, taux de réussite en 1ère IA, taux de gestation) (Mc PHERSON, 2005) **ainsi que la production laitière** (SANCHEZ 2002).



L'impact économique des strongles digestifs s'élève à environ 46 € par vache / an (CHARLIER 2012).

↳ LE DIAGNOSTIC, LE RÉSULTAT, L'INTERPRÉTATION

Pour retarder l'émergence des résistances aux anthelminthiques, nous devons raisonner l'utilisation des antiparasitaires **en diagnostiquant les risques parasitaires des élevages au bon moment et avec l'outil approprié.**

En pratique

↳ LE BON OUTIL DIAGNOSTIQUE AU BON MOMENT SUR LES BONS ANIMAUX

Le dosage du **pepsinogène** sera l'examen de choix pour évaluer la charge parasitaire en strongles digestifs à la rentrée à l'étable chez les premières (laitiers et allaitants) et secondes (allaitants) années de pâture.

En pratique, une prise de sang sera réalisée sur tube sec (bouchon rouge) sur 5 à 7 animaux pris au hasard d'un même lot ayant eu la même conduite au pâturage, dans le mois qui suit la rentrée définitive en bâtiment.

Les tubes de sang total seront maintenus verticalement dans les portoirs et conservés au froid positif (4-8°C) pour un envoi dans les 2 ou 3 jours au laboratoire. Pour un envoi groupé ou différé, le caillot sera retiré (ne pas centrifuger) et l'échantillon de sérum sera congelé à -20°C pour une analyse pouvant être réalisée jusqu'à 6 mois après prélèvement. La décision de traitement repose sur la moyenne des résultats individuels et du nombre d'animaux du lot testé ayant un taux supérieur à 2000 mU Tyr (CAMUSET 2012).

Au-delà d'une moyenne supérieure à 1000 mU Tyr, un traitement du lot est conseillé. En deçà d'une moyenne à 1000mU Tyr, le traitement ne sera conseillé que si un ou plusieurs bovins présente(nt) un résultat supérieur à 2000mU Tyr.

↳ DO DENSITÉ OPTIQUE OSTERTAGIA CHEZ LA VACHE LAITIÈRE

La Densité Optique *Ostertagia* mesure l'exposition des animaux aux strongles digestifs suite à un contact répété, prolongé et cumulatif. Elle constitue l'un des indicateurs de la pression parasitaire chez la vache laitière. En pratique, après mise en marche de l'agitateur du tank pendant quelques minutes, un échantillon de lait de mélange sera prélevé auquel sera ajoutée une pastille de bromopol pour la conservation.

L'échantillon sera conservé au froid positif (4 à 8°C) pour un envoi dans les 2 ou 3 jours au laboratoire. Pour un envoi groupé ou différé, l'échantillon de lait sera congelé à -20°C pour une analyse pouvant être réalisée dans le mois qui suit le prélèvement.

Conformément à la réunion de consensus sur la Densité Optique *Ostertagia* d'avril 2016, un résultat supérieur à 0,7 pourra potentiellement impacter les performances et la rentabilité du troupeau laitier. L'impact du parasitisme devra également tenir compte du statut immunitaire des animaux (TCE : Temps de Contact Effectif), et de la part de l'herbe dans l'alimentation.

DEVOS et al, 2008 Effet de traitement antiparasitaire sur la réponse vaccinale chez les bovins. SNGTV Nantes 2008, 843-846

FORBES et al, 2004 Impact of eprinomectin on grazing behaviour and performance in dairy cattle with sub-clinical gastrointestinal nematode infections

under continuous stocking management Veterinary Parasitology 125 (2004) 353-364

Mc PHERSON et al, 1999, The impact of eprinomectin treatment on dairy cattle reproductive performance. American Association of Veterinary

Parasitologists 44th Annual Meeting

SANCHEZ 2002 The Effect of Eprinomectin Treatment at Calving on Reproduction Parameters in Adult Dairy Cows in Canada Preventive Veterinary

Medicine 56 (2002) 165-177

CHARLIER et al, 2007 Associations between anti-Fasciola hepatica antibody levels in bulk-tank milk samples and production parameters in dairy herds

Preventive Veterinary Medicine 78 (2007) 57-66

CHARLIER 2012 ParaCalc A novel tool to evaluate the economic importance of worm Vet. Parasitology 184 (2012) 204-211

F. PERSONNE et al., 2005. Traitement antiparasitaire des vaches avant vêlage dans trois élevages allaitants. Bulletin des GTV N° 32.

CAMUSET 2012 Le dosage du pepsinogène sérique, un outil de gestion des strongyloses gastro-intestinales Bulletin GTV n° 65 juillet 2012

↳ LA COPROSCOPIE N'EST PAS L'EXAMEN DE CHOIX POUR DIAGNOSTIQUER LA CHARGE PARASITAIRE EN STRONGLES DIGESTIFS

En général, la coproscopie n'est pas l'examen de choix pour diagnostiquer la charge parasitaire en strongles digestifs compte tenu de l'enkystement des larves L4 avec la mise en place progressive de l'immunité et la baisse des températures automnales. Néanmoins, au regard des conduites au pâturage chez les jeunes bovins, (sorties fin août en laitier par exemple) ou d'infestation massive post sécheresse, la coproscopie peut être utilisée.

Dans les cas particuliers cités ci-dessus, **un résultat supérieur à 150 opg de strongles digestifs caractérise une infestation forte**. Dans tous les cas, un résultat coprologique en strongles digestifs mérite une extrême prudence d'interprétation compte tenu de l'enkystement. **Un résultat négatif ne signifie pas l'absence de parasite.**

A la rentrée à l'étable, le choix du médicament dépend d'un audit global des risques parasitaires et de son spectre (strongles, trématodes, parasites externes), des temps d'attente, de la voie d'administration (contraintes matérielles, léchage, parasites externes). La gestion raisonnée de l'utilisation des antiparasitaires doit résulter d'une évaluation précise des risques parasitaires et le cas échéant, du respect des bonnes pratiques d'utilisation des médicaments (bon spectre, bonne dose, bonne voie) à la rentrée à l'étable.

